



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Yémen

Question écrite n° 54573

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation au Yémen. Ce pays est l'un des plus pauvres du monde ; il est marqué, depuis de nombreuses années, par un déséquilibre démographique pénalisant le sud. Ce régime, déjà affecté par une rébellion virulente et des opérations terroristes d'une branche d'Al-Qaïda, est déstabilisé depuis plusieurs mois par de nombreuses manifestations rassemblant jusqu'à près d'un demi-million de personnes. Le pouvoir en place a réprimé ces manifestations dans le sang et réduit à sa plus simple expression la liberté de la presse. Il lui demande de préciser la position de la France sur cette situation.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire s'est enquis de l'attitude du gouvernement français à l'égard de la situation au Yémen et des démarches qu'il entend entreprendre sur ce dossier. Le gouvernement français, comme les gouvernements d'autres pays de l'Union européenne, du Moyen-Orient ou des États-Unis, suit avec attention la situation que connaît actuellement le Yémen, notamment dans le sud de ce pays. Soucieux de contribuer à la préservation de la stabilité du Yémen, il apporte son soutien au gouvernement yéménite dans ses efforts de lutte contre le terrorisme comme en faveur du renforcement de ses institutions. Des actions de formation sont notamment menées en direction de la garde républicaine et des garde-côtes yéménites. Au-delà, la conviction de la France est que le développement économique du Yémen est le moyen le plus efficace, sur le long terme, pour garantir sa stabilité et réduire les tensions internes. Un important effort de renforcement de notre aide au développement en faveur du Yémen, qui appartient depuis 2002 à la zone de solidarité prioritaire, a été ainsi mis en oeuvre, notamment grâce à la présence accrue de l'agence française de développement, dont un bureau a été ouvert à Sanaa en septembre 2007. Un prêt de 26 millions d'euros a ainsi été accordé en novembre 2008 en faveur d'un projet d'amélioration de la gestion du réseau électrique (projet « SCADA » - Supervisory Control and Data Acquisition). D'autres actions sont également menées dans le cadre de plusieurs fonds de solidarité prioritaires (l'un d'entre eux est d'ailleurs géré par l'AFD) et d'un fonds social de développement (FSD) tandis que la coopération décentralisée et le groupe Total participent à d'autres projets, de plus petite envergure. La France mène d'ailleurs un important effort de sensibilisation des bailleurs internationaux aux enjeux de l'aide au Yémen et en faveur de leur mobilisation. La France comme l'Union européenne maintiennent un dialogue régulier avec les autorités yéménites. Le ministre des affaires étrangères et européennes s'est rendu aussi à Sanaa le 21 février 2009 et s'est entretenu à cette occasion, avec le président yéménite ainsi qu'avec son homologue. La France et l'Union européenne sont également vigilantes en ce qui concerne la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans leur ensemble. Ce sujet a notamment été évoqué lors de la cinquième réunion de dialogue politique Union européenne/Yémen qui s'est tenue à Sanaa le 29 octobre 2008 dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54573

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 7 juillet 2009, page 6799

Réponse publiée le : 1er septembre 2009, page 8369